

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **25 (1891)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Per.

85 686

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Juin 1891.*Ce journal paraît une fois par mois.*

*On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.*

FORAGES A LA RECHERCHE DE LA HOUILLE EN SUISSE

(SUITE ET FIN)

Lorsque les journaux publièrent de petits entrefilets mystérieux sur ce sujet plus mystérieux encore, je m'attendais à des cris de surprise de la part des géologues, du moins des géologues suisses, qui passent pour connaître leur pays. Sa solidarité, qui existe entre les citoyens d'une démocratie, fait une loi à chaque homme renseigné d'avertir celui qui se fourvoie et dépense pour la chose publique de l'argent que l'on sait d'avance être absolument perdu, et de lui donner en temps opportun de sages conseils.

Confiant dans cette pensée, le silence de nos savants sur ce sujet me fit croire à une mystification que je mis sur le compte des rédacteurs de journaux, toujours empressés d'accueillir ce qui est de nature à tenir en éveil l'esprit et la curiosité des lecteurs.

Eugène de mon étonnement lorsque, passant à Corpataux au mois de juillet dernier, on me montra, au fond de l'immense ravin creusé par la Sarine, la tour et les échafaudages du gigantesque perçoir, long de plusieurs centaines de pieds, qui travaillait depuis près d'une année à s'ouvrir un passage jusqu'au gisement de houille destinée à enrichir celui qui avait entrepris ce sondage et, par contre-coup, le canton de Fribourg et ses habitants.

On n'en pouvait douter : un chantier analogue à celui de Rheinfelden était installé à Corpataux, mais le forage se faisait différemment et avec un outillage en rapport avec la nature et la consistance des terrains à percer. J'allai aux renseignements ; j'appris que les ouvriers étaient dirigés, surveillés par un ancien maire de L....., se disant géologue et connaissant, pour les avoir étudiés et visités, tous les bassins houillers de l'Europe. Il était l'inspirateur de cette entreprise, dont un gros financier, F. S., faisait les frais. Avant de fixer son choix sur ce point, il avait parcouru tout le plateau suisse, et y avait promené ses savantes et minutieuses investigations. Elles avaient eu pour résultat de le convaincre de l'existence de la houille dans le canton de Fribourg, qui lui semblait particulièrement favorisé sous ce rapport. On travaillait donc avec courage, avec foi dans le succès. Il est vrai que l'on était encore et toujours dans la molasse, avec des alternatives de marnes et de filets d'eau ; mais dans les échantillons ramenés par la cuiller du perçoir, et que l'ancien maire de L..... examinait religieusement à la loupe, il avait la satisfaction de discerner des traces de carbone, qui lui démontraient la justesse de ses prévisions.

Celui qui me donnait ces détails ajoutait avec un hochement de tête significatif : "moi aussi, j'ai étudié à la loupe ces échantillons de marne et de molasse, mais je déclare n'y avoir jamais aperçu l'ombre d'une parcelle de charbon."

Cependant, les semaines s'écoulaient sans qu'on pût prévoir où ces travaux coûteux conduiraient. Le généreux bailleur de fonds se lassa de donner ses billets de banque pour trouver cette molasse fribourgeoise qui paraissait avoir une épaisseur désolante. Sa sonde était parvenue à une profondeur de 800 pieds et rien n'en faisait prévoir la limite. L'ex-maire géologue eut alors des doutes sur l'efficacité de ses efforts; Corpataux perdit sa confiance; il retira son perceur de ce sol ingrat et, secouant la poussière de ses souliers, se transporta successivement au Mouret, au pied de la Berra, puis à Marly-le-Grand, où il organisa des chantiers de perforation.

Mais à Marly-le-Grand comme au Mouret, comme à Corpataux, la sonde ne rencontra que la molasse, l'éternelle molasse; le charbon lui tint rigueur, et après avoir fait dépenser 25 ou 30 mille francs, sans compensation d'aucune sorte, il dut abandonner le canton de Fribourg et ses rêves carbonifères.

Tel est le dénouement de la question des houillères fribourgeoises; je n'ose pas dire des houillères suisses. Ce résultat est lamentable non seulement pour le généreux bailleur de fonds, mais pour chacun d'entre nous, surtout s'il a pour effet de décourager d'avance ceux qui auraient l'intention de faire de nouvelles tentatives et de paralyser toute entreprise ultérieure. Seulement, ce que nous devons désirer, c'est qu'il soit adressé un appel sérieux, suprême, aux nombreux géologues qui ont étudié notre pays dans tous ses coins et recoins, pour les engager :

1° A communiquer au public ce que leur science, leurs observations leur ont révélé sur cet important sujet, afin qu'on sache une fois pour toutes si nous devons renoncer à l'espoir de trouver la houille dans les limites de la Suisse;

2° A éclairer les citoyens généreux qui seraient disposés à faire de nouveaux sacrifices dans l'intérêt de la patrie tout entière;

3° A détourner ceux qui, dans ce but, commenceraient des travaux condamnés d'avance, afin de leur épargner la perte de capitaux qui pourraient être employés à des œuvres plus réellement utiles.

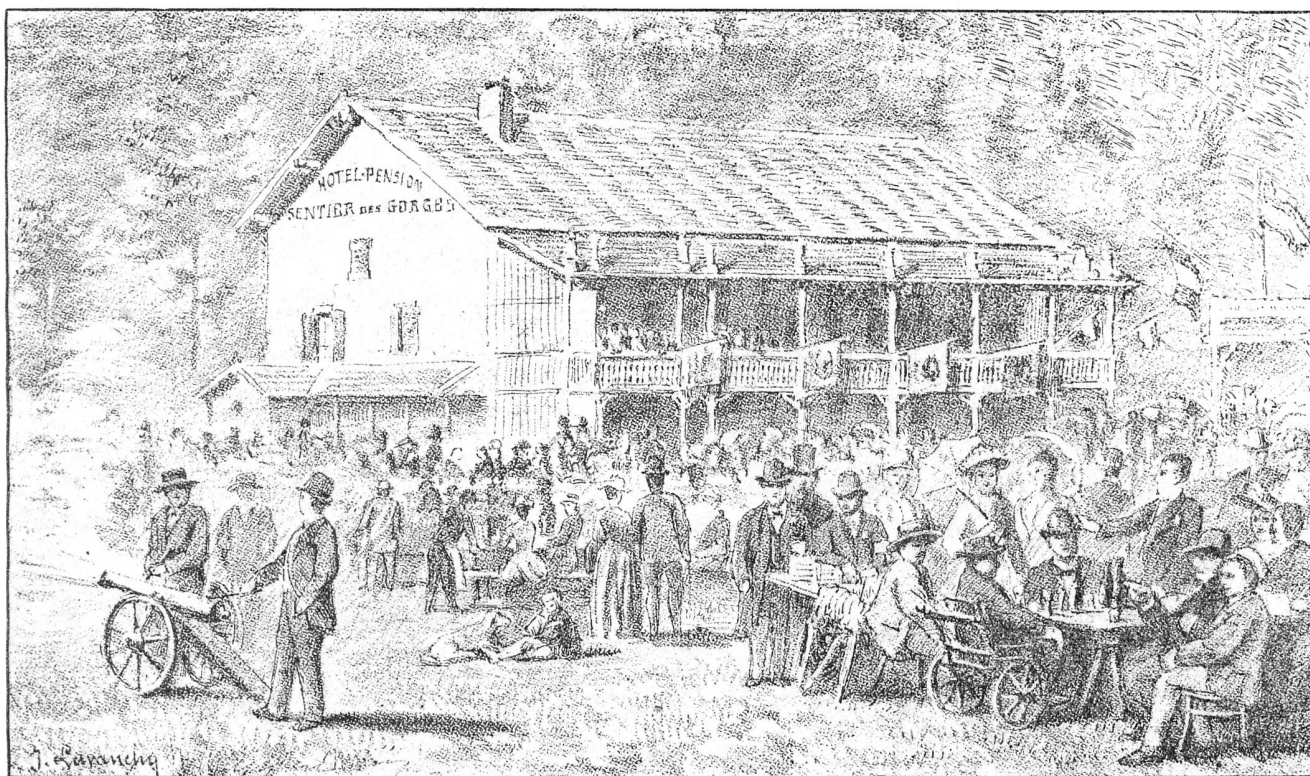
L. F.

LE JUBILÉ DU CLUB JURASSIEN AU CHAMP-DU-MOULIN LE 10 MAI 1891

Le 10 mai au matin, le ciel était couvert; sur les vallées du Locle et de la Chaux-de-Fonds se déversaient des torrents de pluie; en un mot, le temps n'avait rien d'engageant pour se rendre au Jubilé du Club Jurassien, qui devait avoir lieu ce jour-là au Champ-du-Moulin. Mais le clubiste a vu bien d'autres temps; dans ses nombreuses courses, il a été surpris par l'orage, trempé jusqu'aux os, et il n'en a pas moins continué sa route; aussi est-ce avec l'espoir que Jupiter Sturivus se calmera que les membres des différentes sections prennent bravement le train, les uns pour Chambrier, les autres pour Storaigue ou même pour le Champ-du-Moulin.

Les amis de Coffrane ne craignent pas non plus de se mouiller et, d'un pas alerte, la boîte de botanique en sautoir, ils n'arrivent pas les derniers au rendez-vous. - Un autre groupe débouche des Sorges de l'Aréuse: ce sont des jeunes gens de Colombier, noyau d'une nouvelle section, sous la conduite de M. le professeur Jacot.

Les mains se serrent, les souhaits de bienvenue s'échangent, le soleil ne voulant pas nous tenir rigueur plus longtemps



inonde le vallou de ses brillants rayons; aussi est-ce le coeur joyeux que jeunes et vieux se trouvent réunis une fois encore pour parler du Dura qu'ils étudient, du pays qu'ils aiment tant.

Mais l'heure s'avance; aussi le Comité central, fidèle au programme élaboré avec le concours des délégués des sections, prend-il place au bureau. Ses bancs mis à la disposition de la société se garnissent et bientôt M^r. Ch^s. Ulysse Guye, de Fleurier, major de fête, annonce un morceau de musique qui est exécuté par la fanfare des Cadets de la Chauc-de-Fonds. Ce morceau est applaudi, comme il le mérite, par plus de 200 personnes prenant part à la fête; puis M^r. Jean Beauverd, Président du Comité Central, prononce le discours d'ouverture.

M^r. Beauverd fait l'histoire de la Société; et tout en faisant ressortir les promesses qu'elle a tenues, il relève tout ce qui manque encore à son complet développement; il s'adresse à la jeunesse studieuse du canton et l'engage à venir grossir la phalange des clubistes et augmenter le nombre des amis de l'histoire naturelle. Ce discours, vivement applaudi, est suivi d'un chant d'ensemble exécuté par toutes les sections, sous la direction de M^r. O. Stoll, professeur à Treuchâtel; puis viennent les travaux des sections.

M^r. Bühlmann, de la Chauc-de-Fonds, lit une notice sur le papillon nocturne appelé Cossus Ronge-bois, et sur sa larve, si nuisible aux forêts et aux arbres des promenades. Il en fait circuler des exemplaires à divers âges et des spécimens de bois rongés par ces gros vers.

M^r. S. Favre, de Coffrane, communique un travail sur les carrières de sable qui avoisinent ce village. - Après avoir énoncé une théorie sur la formation géologique de ces immenses dépôts de sable, il entre dans des détails statistiques d'un grand intérêt sur l'exploitation de cette richesse naturelle qui, depuis 1870, a rapporté au village de Coffrane la somme d'un million et demi de francs. Le sable exploité pendant ces vingt dernières années représente un cube de 65 mètres de côté, soit la charge de 42 000 wagons.

M^r. Schelling, de Fleurier, parle ensuite des plantes carnivores de la flore neuchâteloise et fait passer sous les yeux de ses auditeurs des échantillons de *Singuicula*, d'*Utriculaires* et de *Drosera*.

M^r A^r Rorat, du Socle, a choisi comme sujet d'étude le Doubs gelé pendant l'hiver 1890-1891. Ses observations personnelles captivent l'auditoire et les photographies qu'il exhibe font comprendre mieux que toute description l'aspect étrange du lit de la rivière.

M^r Berger, de Neuchâtel, présente un travail archéologique illustré de nombreux dessins d'anciennes armoiries et d'enseignes d'auberges. Il laisse entrevoir ainsi un vaste champ d'études et de recherches que les jeunes clubistes pourront explorer avec fruit et sans grande difficulté.

La lecture des travaux est close par un morceau de musique, puis **M^r Albin Guinand**, Vice-Président du Comité Central, donne lecture de lettres de sympathie envoyées par **M^r Paul Bodet**, professeur, membre fondateur, Rouillier-Seuba, sténographe; **Sâmes Roulet**, Inspecteur général des Forêts; **A. Ferrochet**, Président du Club Alpin; **Ch.-Eug. Cissot**, greffier, tous à Neuchâtel; le professeur **Sang**, à Soleure; **Sylvinus Chavannes**, ancien pasteur aux Ormonts; **Andreas**, à Fleurier; **M^{lle} Ebrina Gluguenin**, au Socle.

Pour terminer la séance officielle du matin, la musique joue l'Hymne national, entonné par toutes les personnes présentes. A midi et demi a lieu le dîner champêtre.

La séance est reprise à 2 heures par un discours à la Patrie, prononcé par **M^r Ferdinand Forchat**, Rédacteur du National Suisse, auquel succède un morceau de musique.

M^r Mulliger, professeur à Neuchâtel, porte ensuite un toast aux fondateurs du Club Jurassien et la Section de Neuchâtel exécute un choeur de circonstance.

M^r le D^r Guillaume, fondateur de la Société, venu exprès de Berne pour assister au Jubilé, répond à l'orateur précédent en portant son toast aux jeunes Clubistes. La Section de la Chaux-de-Fonds exécute un chant.

M^r S. Scharpf, de la Chaux-de-Fonds, prononce quelques paroles affectueuses à l'adresse de **M^r le prof^r Stebler**, un membre fondateur du Club. A son tour, la Section du Socle fait aussi entendre un chant.

M^r A^r Rorat, du Socle, fait appel au concours des jeunes, et **M^r G. Favre**, de Coffrane, à celui des dames.

M^r Fritz Cripet, prof^r, prend la parole au nom de la Rédaction du Rameau de Sapin et engage les Clubistes à soutenir, dans la mesure de leurs forces, l'organe de la Société, puis la Section de Fleurier clôt la série des chants.

Sur la proposition de **M^r Guinand**, l'assemblée acclame comme membres honoraires **M^r Paul DuBois**, **Placide Bibe**, **Bélisaire Gluguenin**, tous trois au Socle, **M^r Oscar Gluguenin**, à Boudry, **M^r le D^r H. Christ**, à Bâle, **M^r M. Sofn Clerc**, Conseiller d'Etat, à **S. Cercier** et **M^{lle} Kuchlé**, à Neuchâtel.

A 4 heures, après une dernière production de nos petits musiciens, la séance est levée et les clubistes reprennent gaiement le chemin de leurs foyers, heureux de cette belle journée, dont le souvenir restera vivant dans le coeur de tous ceux qui ont participé à la fête du Club Jurassien. - Le départ de la Section de Neuchâtel n'ayant lieu que vers 6 heures, **M^r Louis Ferrier**, Secrétaire du premier Comité Central qu'ait eu le Club, par une attention toute spéciale de sa part, réunit dans son chalet quelques vieux amis de la Société, ainsi que le Comité Central en charge. - Une troisième séance fut bien vite organisée et nous eûmes le plaisir d'entendre quelques bonnes paroles de **M^r M. Sofn Clerc**, Président du Conseil d'Etat, **D^r Guillaume**, **Max Diacon**, **Guinand**, **Ferrier**, **Cripet**, professeur, etc., discours auxquels répondaient les dernières gargousses d'un petit canon appelé pour la circonstance **le Clubiste** et qui avait amené avec elle la Section de Neuchâtel.

L'heure du passage du train est là, il faut partir; mais en repassant sous l'arc de Triomphe, que **M. Ferrier** avait fait élever à l'entrée du pont, nous ne pouvons nous empêcher de copier l'inscription suivante :

Tu viens, ami, voir la nature
En suivant un chemin battu;
Puisse ta marche être aussi sûre
Dans les sentiers de la vertu.

Neuchâtel, Mai 1891.

G. et S.